

SOMMAIRE

Edito

Mois des 3 Mondes Programme

Maison du Monde

Au musée de l'immigration :
l'exposition "Ciao Italia"
Acquisitions du centre de doc

Méditerranée

Invitation
aux 8h pour la Palestine

Ecologie

Un tour des épiceries bio en vélo

Droits humains

Communiqués de la LDH sur les
mineurs non accompagnés et
l'égalité pour les jeunes majeurs
Evolution de la santé
dans le monde

Développement

Naissance de la ferme
des Paysans voyageurs

Café de l'actu

Présentation de
l'association ANTICOR

La Lettre de la Maison du Monde

éditée par

La Maison du Monde d'Evry

Rédaction : Conseil d'Administration
509, Patio des Terrasses
91034 Evry Cedex

Tél : 01-60-77-21-56

Fax : 01-60-78-55-33

Email : contact@maisondumonde.org

site web : maisondumonde.org

Imprimé par nos soins

édito



La Maison du monde est un lieu de médiation, de partage et de construction participative, au carrefour de cultures, de questions sociales, d'évènements, de révoltes, de parcours de vies souvent venus d'un ailleurs qui nous interroge, nous interpelle et nous éclaire. Avec tous les militants qui s'y rencontrent, elle trace depuis plus de 30 ans un chemin de citoyenneté grâce à son ouverture aux autres par des échanges, des débats et des actions menées pour un monde plus juste et plus solidaire, dans le respect des attentes de chacun et un dépassement de certains intérêts particuliers pour un mieux vivre ensemble à Evry.

Pendant ce 34ème mois des 3 mondes, nous souhaitons que chacun trouve sa place et s'enrichisse par un partage inter culturel et diversifié sur le monde qui nous entoure.

Sous des formes diverses, avec une approche artistique parfois un peu décalée, nous vous proposons des temps conviviaux, sans échapper aux questionnements sur notre la vie de notre planète avec ses peuples sous le joug de dictateurs, muselés par des conflits ethniques, religieux ou sociétaux, dominés par le pouvoir de l'argent ou des armes... Nous verrons quels leviers nous offre la culture pour dépasser et vaincre les inégalités qui se creusent, faire tomber les

murs qui s'érigent, combattre les injustices qui se font jour et s'accroissent avec un dérèglement climatique qui condamne à terme des peuples entiers à disparaître ou à l'exil si nous n'agissons pas rapidement.

Face à un monde qui nous dépasse parfois, les clés de la culture et du dialogue nous permettent de faire bouger les lignes et retrouver énergie et dynamisme au-delà du catastrophisme ambiant qui sème l'angoisse, paralyse ou dresse les peuples les uns contre les autres.

En effet, nous ne pouvons déconnecter culture et engagement ... au risque de perdre toute faculté d'indignation pour faire cesser par exemple les massacres qui se perpétuent aujourd'hui au Myanmar où des enfants, des femmes et des hommes Rohingyas fuient par milliers un des pires « nettoyage ethnique » dans un pays pourtant gouverné par une femme « prix Nobel de la paix ».

Notre souhait : Que les évènements proposés sur la base de l'engagement par la culture nous permettent de renforcer le lien social dans la ville et soient créateurs de temps forts de partage et de fraternité fondés sur la reconnaissance des richesses et des valeurs de chacun ici comme là-bas.

Et nous rappeler aussi... qu'il fait toujours « beau quelque part » dans la solidarité et la construction collective ...

La Lettre sous forme papier n'a actuellement plus une fréquence mensuelle. Il est possible de recevoir l'Infolettre de la Maison du Monde en allant s'inscrire sur le site www.maisondu monde.org et être ainsi informé en temps réel de la publication des nouveaux articles.

S'engager par l'art & la culture

Soirée contes & danses

Vendredi 17 novembre - 20h30

« L'Enfant et le Tyran » par des élèves de l'école Mistral - Danses africaines et « Djembé » avec les élèves de l'association JAD. Projection et témoignages : nouvelles des actions des Amis de Tuili (Burkina Faso)
Auditorium de la médiathèque Colette - Lisses

Inauguration du Mois des 3 Mondes et de l'exposition

Samedi 18 novembre - 12h

Intermède musical avec Bakhan Sael. Pot convivial

Place de l'Agora et hall du Théâtre – Évry

25e édition de la Bourse aux cartes postales, livres anciens et vieux papiers

Samedi 18 novembre - 9h à 18h

Proposé par Soisy Aide au Monde au bénéfice des villages du centre du Burkina Faso.

Entrée libre. Renseignements : 06 64 76 05 57

Salle des fêtes

(av. de la République) – Soisy-sur-Seine

Après-midi jeux

Mercredi 22 novembre - 14h à 17h

(Tous publics) Goûter en fin d'après-midi
Maison du Monde – Évry

Enseigner le Français aux réfugiés en Essonne (EFR 91).

Jeudi 23 novembre - 20h

Assemblée générale de l'association (ouverte à tous). Discussion : construisons un projet plus large pour l'intégration des réfugiés.

Maison du Monde – Évry

Projection de « Islam pour mémoire »

Proposée par la Bibliothèque Universitaire, la ligue des Droits de l'Homme et la Maison du Monde.

Jeudi 23 novembre - 14h :

Bibliothèque Universitaire - Évry

Vendredi 24 novembre - 18h30 :

Maison des Syndicats - Évry

De Sidi Bouzid, en passant par Jérusalem, Cordoue ou Dubaï, ce documentaire est un voyage en Islam entre passé et présent, histoire et politique, musique et poésie. À l'issue de la séance, rencontre avec la réalisatrice Bénédicte Pagnot.

Projection itinérante : « L'esquisse du temps »

Vendredi 24 novembre

En présence de l'artiste Barbara Noiret et

de la scientifique Rolande Favret-Beurthey.

Ce projet propose une projection de photographies et vidéos sur les façades d'immeubles de quartiers d'Évry afin de sensibiliser les habitants à l'histoire de leur territoire.

Réservations au Service culturel d'Évry : 01 60 91 07 57 ou 07 20.

18h30 : *place Camille Guérin - Bois Sauvage à Évry*

20h00 : *domaine du Petit Bourg – Évry*

« Ces étrangers dans la ville »

Samedi 25 novembre - 14h30

Circuit à vélo avec l'association Dare-Dare à la rencontre de noms étrangers... dans Évry. Une belle leçon d'histoire «contemporaine» accessible aux plus jeunes avec leurs parents.

Départ Maison du Monde – Évry

Concerts ETHNOFONIK ALL STARS

Jeudi 30 novembre - 19h30 à la Fabrik (lieu à confirmer)

Vendredi 1er décembre - 20h

au *Théâtre de l'Agora Scène nationale d'Évry et de l'Essonne*

Samedi 2 décembre - 20h

à la *MJC de Villebon*.

Une vingtaine de musiciens amateurs originaires d'Europe et du monde partagent leur culture, leur vécu, leurs instruments et des morceaux de leur patrimoine. Après une semaine de formation, les musiciens formeront un orchestre éphémère...

Théâtre de l'Agora : réservations et informations : 01 60 91 65 65

Tarif : 9€ avec la Maison du Monde

MJC de Villebon : réservation et informations : 01 80 85 58 20 ou resa@mjcvillebon.org

pour le 30 novembre : Infos au Service Culturel d'Évry : 01 60 91 07 46

Exposition « Welcome to the Arcade »

Jeudi 30 novembre - 17h à 18h30

Avec Siana, découvrez des jeux anciens et récents sur des bornes d'Arcade originales et initiez-vous à l'analyse critique du gameplay.

ENSIIE – Évry

« Comment les artistes racontent la frontière »

Jeudi 30 novembre - 18h30 à 20h

Une vidéo-conférence d'Isabelle Arvers proposée par Siana et une rencontre avec Florent Maurin, auteur du jeu « Enterre-moi

mon Amour » portant sur l'histoire d'une réfugiée syrienne.

ENSIIE – Évry

Colloque : Huit Heures pour la Palestine «S'engager et résister par l'Art et la Culture»

Samedi 2 décembre - 14h30 à 23h

Avec Elias Sanbar, historien, écrivain, ambassadeur de la Palestine auprès de l'Unesco. Exposition photos, calligraphie, artisanat palestinien, intermèdes poétiques, stands associatifs, buffet palestinien. Organisé par Évry Palestine.

Maison départementale des syndicats - Évry

Projections dimanche 3 décembre

Proposées par l'association l'Olivier de Corbeil.

16h : « Le chanteur de Gaza » de Hany Abu-Assad, avec Tawfeek Barhom. Elevé dans un camp de réfugiés à Gaza, le jeune Mohammed Assaf qui était venu à Évry dans le cadre du jumelage avec Khan Younis est passionné de musique depuis l'enfance...

18h : « La Terre parle arabe »

documentaire de Mayse Gargour.

Fin XIXe siècle, le sionisme, apparaît avec pour objectif la création d'un Etat pour les Juifs en Palestine. Cependant cette terre « parle arabe ».

Cinéma Arcel – Corbeil-Essonnes

Rencontre-Débat : Kom-Bi Tigri (enfance en fête)

Mercredi 6 décembre - 20h (Café de l'actu délocalisé) Bibata Roamba, comédienne-conteuse franco-burkinabée, nous parle de son engagement... Par la compagnie l'Eygurande en partenariat avec l'association des Amis de l'Eygurande. Entrée libre.

Théâtre du Coin des Mondes – Évry

Rencontre avec Amel Boudebouze

Vendredi 8 décembre - 19h30

Cette spécialiste en management culturel présentera le travail de jeunes artistes, qui créent leur propre chemin en dehors des courants officiels.

Organisé par le Collectif Méditerranée de la Maison du Monde.

Maison du Monde – Évry

Campagne « 10 jours pour signer »

Samedi 9 décembre - 14h à 18h

Par le Cercle d'Action Amnesty International Évry. Ensemble, défendons les droits humains !

Place de l'Agora – Évry

Projection-Débat

Samedi 9 décembre - 15h

« Souvenirs d'un futur radieux »

Un film de José Vieira : histoire croisée de deux bidonvilles à Massy à 40 ans d'intervalle. Organisé par l'ASEFRR.

Maison du Monde – Évry

Projections courtes & échanges

Samedi 9 décembre

Organisés par la médiathèque de l'Agora.

14h : « **40'de Bulles d'Exil** » : des auteurs de BD dévoilent des portraits d'hommes et de femmes qui nous entraînent vers l'essentiel.

15h : extrait du film « **Denis Martinez un homme en liberté** » Plus jeune enseignant des Beaux-Arts d'Alger en 1963, Il participe aux luttes des intellectuels algériens pour la liberté de création, puis est contraint à l'exil après l'assassinat de son ami écrivain Tahar Djaout.

16h : extraits des films « **Les aventuriers de l'art moderne** » et de « **Robert Capa, photographe de guerre** » Pour voir la genèse de « **Guernica** » et suivre le photographe Robert Capa lors de la guerre d'Espagne.

Auditorium de la médiathèque de l'Agora - Évry

« Poésie et engagement »

Dimanche 10 décembre - 18h Moment poétique avec l'association « Encre vous et nous ».

Le jardin intérieur – Évry

« 4 fÂmes »

Dimanche 10 décembre - 16h

Musique et danse racontent l'histoire d'une amitié entre quatre femmes, françaises et maliennes. Dans un cercle de terre recréant la vie, à l'instar des fêtes de Bamako, elles explorent la danse, le chant et la musique comme moyen d'expression universel qui fait lien entre les peuples.

Tarif : 12€ (10€ pour les adhérents) / Infos et réservation : 01 69 02 13 20

MJC-Centre social – Ris-Orangis

Théâtre : « Vertiges »

Mardi 12 décembre - 20h

Cette fable, à la fois drôle et cruelle de Nasser Djemaï consiste à prendre place dans la vie d'une famille d'origine algérienne. Comment aller à la quête de soi sans trahir sa famille et ses traditions ?

Tarif de groupe : 9€ avec la Maison du Monde - Infos et réservation : 01 60 91 65 65 ou www.theatreagora.com

Théâtre de l'Agora, Scène nationale d'Évry et de l'Essonne – Évry

Café Pause & débat « Déshumanisation, manque de reconnaissance... Et si on parlait d'humanité ? ».

Vendredi 15 décembre - 17h30 à 19h30

Robotisation, système économique, burn-out, chômage, exclusion...

Quelle place pour chacun ? Organisé par Pause avec les Réseaux d'Échanges de Savoirs, l'UNAFAM et la Maison du Monde.

Pause – Évry

Soirée de clôture du Mois des 3 Mondes

Samedi 16 décembre

18h : « **Asylum** », création de l'École Voie de l'Acteur, d'après Goethe.

Mise en scène Peter Tournier. Se marier contre son gré ou laisser périr les siens ? Trahir son pays d'accueil ou sa terre natale ? Voilà les dilemmes d'Iphigénie qui cherchera jusqu'au bout à éviter de faire couler le sang.

19h30 : **buffet convivial et animation musicale** par Les Amis anatoliens d'Évry, La Maison du Monde et Too et Do. Participation libre.

Maison de quartier du Village – Évry



PARTENAIRES :

- ActionAid France-Peuples Solidaires /
- Amnesty International Évry / ASEFRR /
- Bibliothèque Universitaire / Cencenkisé /
- Compagnie l'Eygurande / Dare-Dare / EFR 91 /
- Encre vous et nous / EVA / Évry Palestine /
- La Maison du Monde d'Évry / Les Amis anatoliens /
- Les Amis de Tuili / Les Cinoches / LDH 91 / LDH section d'Évry /
- L'Olivier de Corbeil / Médiathèque de l'Agora /
- MJC de Ris-Orangis / MJC de Villebon / Pause / Ville d'Évry /
- Siana / Soisy Aide Au Monde / Théâtre de l'Agora / Too et Do.

« La culture Dogon »

Lundi 20 novembre - 19h

Proposé par Cencenkisé en présence de Hama, représentant d'une association au Mali. Qu'en est-il de l'animisme ? Signification des sculptures, des peintures ou des danses Apéritif à la fin *Maison du Monde - Évry*

Projections (sous réserve).

« **Des bobines et de hommes** » de Charlotte Pouch - 1h07

« **Entre les frontières** » de Avi Mograbi - 1h 24 *Les Cinoches – Ris-Orangis*

Les expositions

► **« S'engager par l'art et la culture : exposition inter associative »**

Du 15 novembre au 14 décembre - place de l'Agora - Évry

► **« Léopold Sédar Senghor »** : créée par le CLEF, Club des Lecteurs d'Expression Française.

15 novembre - 14 décembre - place de l'Agora - Évry

► **« Travaux réalisés à la Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis »**

16 novembre - 16 décembre - *Théâtre du Coin des Mondes - Évry*

► **« La Palestine en photos (1880-1942) Collection Ahmad Dari »**

Du 21 novembre au 1er décembre - *Bibliothèque Universitaire - Évry*
Rencontre avec Ahmad Dari le 30 novembre à 16h30.

► **« Les conditions des travailleurs agricoles dans le secteur de la banane en République Dominicaine »**

Sous réserve (contacter Valentine Pignon au 01 48 58 56 55)

Mundo Montreuil – Montreuil

Les lieux partenaires

- Bibliothèque Universitaire - 2, rue André Lalande- Évry*
- Cinéma Arcel : 15, place Léon Cassé - Corbeil-Essonnes*
- ENSIIE : 17, cours Blaise Pascal - Évry*
- Le jardin intérieur : 11, allée Jacquard - Évry*
- Les Cinoches : 3, allée Jean Ferrat - Ris-Orangis*
- Maison de quartier du Village : place du Général de Gaulle - Évry*
- Maison départementale des syndicats : place des Terrasses - Évry*
- Maison du Monde : 509, patio des Terrasses - Évry*
- Médiathèque Colette : mail de l'Ile-de-France - Lisses*
- Médiathèque de l'Agora : 109, place de l'Agora - Évry*
- MJC Boby la Pointe : 8, rue des Maraîchers - Villebon*
- MJC-Centre social : 10, place Jacques Brel - Ris-Orangis*
- Pause : 509, patio des Terrasses - Évry*
- Salle des fêtes de Soisy : avenue de la République - Soisy-sur-Seine*
- Théâtre de l'Agora : place de l'Agora - Évry*
- Théâtre du Coin des Mondes : place Victor Hugo – Évry*

En visite au musée de l'histoire de l'immigration : Exposition « CIAO ITALIA »

Le 9 septembre dernier, onze adhérents et sympathisants avaient répondu à une initiative originale de la Maison du Monde avec l'association DareDare (trois adhérents nous ont rejoint à vélo!) pour une visite guidée de l'exposition temporaire « Ciao Italia ! » qui se tenait jusqu'au 11 septembre au Musée de l'Histoire de l'Immigration à la Porte Dorée.

Le Palais, qui abrite aujourd'hui le Musée de l'Histoire de l'immigration, a été construit à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1931 qui devait permettre au public de déambuler à travers les différents pavillons représentant les possessions outre-mer de la France au début du 20ème siècle. La décoration intérieure témoigne de ce passé colonial par les moucharabiehs, les carreaux au sol aux motifs asiatiques et les peintures murales au style plutôt naïf.

L'exposition «Ciao Italia!» c'est d'abord un panorama historique des 19 et 20ème siècle mettant en évidence deux courants d'immigration.

La première, une immigration dite «forcée». Elle a eu lieu paradoxalement après l'unification de l'Italie dans la seconde moitié du 19ème siècle, période de tensions politiques et de difficultés économiques et s'est poursuivie jusqu'à l'avènement du fascisme.

La collection d'œuvres d'art de l'époque coloniale est partie au «Quai Branly»... alors pour constituer une «collection» le musée de l'immigration fait appel aux dons ayant un lien (si modestes soient ils) pour enrichir sa collection... Ce peut être une lettre, un objet, un récit... On y trouve ainsi un des premiers babyfoots, les bottes de notre dernier poilu... Lazarre Ponticelli et la truella du père de François Cavanna...



entre autres!

Cette immigration, la plus importante de l'histoire française, ne s'est pas faite sans heurts. L'épisode des «Vêpres marseillaises» ou chasse aux Italiens, survenu en juin 1881 ou les affrontements dans les Salines d'Aigues-Mortes le 16 août 1893, ont mis au jour les sentiments de xénophobie qu'une partie de la population française éprouvait alors à leur égard. Des termes tels les «Macaroni» et «Rital», ont été longtemps employés et encore

récemment pour désigner péjorativement les Italiens.

Myriam dont le père, Armando Bonvicini était italien, nous a raconté lors de cette visite avoir été victime en classe de propos racistes et avoir même à l'âge adulte dû faire face dans un milieu professionnel à une brimade du fait de ses origines qui a nécessité une intervention syndicale.

En 1931, la communauté italienne en France s'élevait à plus de 800 000 résidents, composée alors en majorité d'agriculteurs, de mineurs et d'ouvriers.

Une seconde vague d'immigration, plus choisie celle-là, à partir des années du boom économique italien, a vu affluer en France des travailleurs plus qualifiés et a été la conséquence d'un accord franco-italien de main d'œuvre signé après la 2ème guerre mondiale.

Dans la collection permanente du musée quelques objets exposés symbolisent les différents corps de métiers qui employaient ces nouveaux immigrés et les créations de ces derniers, comme le baby-foot, inventé par un ouvrier italien en France. Par ailleurs, Cavanna, célèbre écrivain italien dont le père venu d'Emilie Romagne et installé à Nogent sur Marne, a offert au Musée pour son fonds permanent la truella de son père, maçon.

La suite de l'exposition était consacrée à l'héritage que nous ont laissé ces vagues d'immigration et à leur influence sur la société et la culture françaises.

Elle rend hommage à ceux d'entre eux qui ont contribué à faire la France. Ce sont des artistes comme Yves Montand –de son vrai nom Ivo Livi, Lino Ventura. Ce sont des industriels tel Bugatti, constructeur automobile ou Cino del Duca, éditeur de presse qui a lancé les premiers magazines à destination des femmes, presse sentimentale à base de romans feuilletons qu'on pouvait découvrir dans «Intimité» et «Nous Deux». Del Duca était aussi producteur de cinéma. Il a entre autres financé «Touchez pas au grisi».

A noter:

Del Duca a créé son imprimerie à Maison Alfort quia été la plus moderne de France durant une vingtaine d'années à partir de sa création en 1953. « L'entreprise a été un véritable précurseur dans le monde de l'impression. Elle a été la première à



imprimer un journal en couleur et a permis de grandes avancées, notamment dans la diffusion des bandes dessinées et surtout des romans-photos ». Pour faire tourner cette imprimerie qui a compté jusqu'à plus de 800 salariés, il a en partie fait appel aux meilleurs techniciens de chez Crété ce qui serait une des causes du déclin de l'imprimerie de Corbeil. «Information de Claude Pennetier, directeur du « Maitron », dictionnaire biographique du mouvement ouvrier».

Héritage religieux:

La Chapelle Notre Dame de Consolation à Paris qui abritait la Mission italienne à Paris. Cérémonies votives, Plusieurs mots de la langue italienne sont passés dans le lexique français comme : pizza, spaghetti, opéra, ciao, banque, vespa, piano... Vocabulaire musical ...comme moderato, forte...

Noms connus : Saltimbanques : famille Bouglione, Des écrivains comme Max Gallo, des Artistes comme Yves Montand–de son vrai nom Ivo Livi et Lino Ventura, et de nombreux entrepreneurs : principalement dans le bâtiment et les travaux publics et aussi Bugatti ! dans l'automobile...

Une exposition riche d'enseignements dans le cadre d'une sortie conviviale, pour la Maison du Monde, cette première expérience est encourageante et promet d'autres sorties de cette nature.



Angelo Tommasi,
Gli emigranti,
1896 © Rome,
Galleria Nazionale
d'Arte Moderna e
Contemporanea



ACQUISITIONS DU CENTRE DE DOC

octobre 2017

« Des enfants dessinent la nature : Toliara (Madagascar) »

Serge Tostain – Livre jeunesse 2015

« Etrangers-es malades résidant en France : démarches préfectorales et accès aux droits après le 1er janvier 2017 » ODSE – fascicule – 2017

« Faut-il ouvrir les frontières »

Catherine WIHTOL DE WENDEN – livre – 2013
Résumé:

Alors que la mobilité est reconnue comme un facteur essentiel de développement humain, les deux tiers des habitants de la planète ne peuvent circuler librement. Quant aux pays traditionnels d'immigration, ils ont fermé leurs portes, si ce n'est bâtir des murs ou installer les camps de rétention. Les effets pervers de la fermeture des frontières sont pourtant légion. Aux victimes, aux sans-papiers et aux sans-droits, s'ajoutent les camps de réfugiés, l'économie mafieuse du passage, les déficits économiques et démographiques liés à l'absence de mobilité, sans parler des coûts exorbitants des politiques de fermeture et d'expulsion. Face à ces paradoxes, ne vaudrait-il pas mieux inverser la logique ? Considérer que la liberté de circulation des personnes est un droit universel, tout en laissant aux États la possibilité de

restreindre l'entrée sur leur territoire ? Un droit de migrer commence à s'énoncer et à faire l'objet de dialogues multilatéraux. Souvent menés en marge des États, ils révèlent les inégalités criantes du régime des frontières en fonction de la provenance et de la destination des migrants. Un plaidoyer pour un droit à la mobilité et pour l'avènement d'une diplomatie internationale des migrations.

« Féminismes ! Maillons forts du changement social » PASSERELLE n° 17 – périodique - 2017

« Généalogie du CADTM et des luttes contre les dettes illégitimes » CADTM – fascicule - 2017

« Le droit d'émigrer »

Catherine WIHTOL DE WENDEN – livre - 2013

« La convention internationale des droits de l'enfant : 20 novembre 1989, version à usage des élèves » Ligue des Droits de l'Homme – fascicule – 2013

« Palestine / Israël : l'UE un acteur majeur. Interpeller nos représentants européens »

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine – fascicule - 2013

Invitation aux « Huit Heures pour la Palestine 2017 » S'engager et résister par l'art et la culture.

Samedi 2 décembre de 14h30 à 20h30

MAISON des SYNDICATS, 12 place des Terrasses de l'Agora - Evry

Manifestations organisées par les groupes de l'Association France Palestine Solidarité d'Evry et de Corbeil-Essonnes (Evry-Palestine et l'Olivier) avec le soutien des organisations du Collectif Palestine Essonne*. Elles s'inscrivent dans le cadre du 34ème MOIS DES 3 MONDES.

Témoignages, actualités, vidéos, exposition et dîner moyen-oriental.

Stands associatifs :

Artisans du Monde Évry, ATL Jenine, ATTAC Centre Essonne, BDS France, CCFD, CVPR PO, Évry Palestine, FSU 91, La Maison du Monde Évry, Les Amis d'Al Rowwad, Les Amis du Monde diplomatique, Ligue des Droits de l'Homme Évry, L'Olivier - AFPS Corbeil-Essonnes, MRAP 91, Union Juive Française pour la Paix...

Vente de produits solidaires et d'artisanat palestinien

Espace librairie "Le point du Jour"

Bar-restauration tenu par l'association ASJ-Au Service des Jeunes, pendant toute la durée de la manifestation.

Avec :

M.ELIAS SANBAR, Historien et écrivain ,ambassadeur de Palestine auprès de l'UNESCO

M.AHMAD DARI, Artiste et calligraphe palestinien, éditeur de l'exposition photographique PALESTINE 1880 - 1942

M.HUSSEIN T.MADINA, Étudiant palestinien en 5ème année de doctorat en Archéologie -Université Paris 1

Mme AMINA HAMSHARI, Fondatrice et directrice de l'Institut culturel franco palestinien

M. SHADI ALZAQZOUQ, Artiste peintre de Gaza

"RITA", intermède poétique autour de Mahmoud Darwich, par "La bande des sables émouvants"



EXPOSITION "PALESTINE 1880 - 1942",
Collection personnelle de photographies
éditée par Ahmad DARI

Nous poursuivrons les interventions par notre campagne nationale « AGIR pour la PALESTINE - campagne "1917 - 2017, JUSTICE POUR LA PALESTINE » et la présentation de nos autres campagnes et actions, en cours et à venir.

Nous terminerons par un moment de convivialité et d'échanges autour d'un **repas moyen-oriental** (participation : 10 euros) avant de conclure les Huit heures pour la Palestine.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE PALESTINE de 1880 à 1942
du 21 novembre au 1^{er} décembre :
En partenariat avec la Bibliothèque Universitaire d'Evry
« Terre d'histoire Terre d'un peuple »
Collection photographique - Ahmad DARI,
Rencontre avec Ahmad DARI artiste et calligraphe palestinien
le Jeudi 30 novembre à 16H30
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE,
2 rue André Lalande - Evry



Les 8 Heures pour la Palestine
sont inscrites dans la
campagne nationale :



***Les organisations du Collectif Palestine Essonne :**
les 2 comités locaux de l'AFPS : Evry Palestine et L'Olivier
Corbeil-Essonnes, Artisans du Monde Évry, ATTAC Centre
Essonne, CBSP, CICUP, Collectif Palestine Nord Essonne,
CCFD 91, LDH 91, Maison du Monde Évry, MRAP
Morsang-s/Orge et Sud Essonne, P.E.A.C.E., Trait d'Union,
Echanges Internationaux, CGT 91, FSU 91, UL CGT Évry,
Solidaires 91, Sud Poste 91, Europe Ecologie les Verts 91,
Ensemble 91, Groupe des élus Communistes et
Républicains d'Évry, MJCF 91, MJS 91, NPA 91, PCF 91,
Parti de Gauche 91 et Évry-Corbeil, Parti des Radicaux de
Gauche 91, Nouvelle Union pour Ris-Orangis, PCF Ris-Orangis,
Centristes d'Évry (Modem et indépendants).

DEUX FILMS PALESTINIENS

le dimanche 3 décembre à partir de 16h

« Le chanteur de Gaza » de Hany Abu-Assad

« On récolte ce que l'on sème » de Alaa Ashkar

CINÉMA L'ARCEL, 15 place Léon Cassé- Corbeil-Essonnes

Evry Palestine

contact@evrypalestine.org

www.evrypalestine.org

méditerranée

DARE-DARE fait la boucle entre les magasins Biocoop Biovivéo au centre des Meillottes de Soisy sur Seine, Athis Mons et Montgeron...

Balade à vélo le samedi 23
septembre 2017, vraiment
à la portée de tout le
monde...

Par cette très belle journée
de fin d'été, l'association
Dare Dare, animatrice de
l'étape Soisy-Athis Mons a
fourni l'essentiel des
participants, en lien avec
Bruno Dufetelle, créateur, il
y a déjà 20 ans, de ce
réseau de magasins
biologiques.

Partis de la place des
Droits de l'Homme et du Citoyen à
9H30 nous avons suivi la Seine
après avoir rejoint le magasin des
Meillottes jusqu'au pont de Juvisy.
Après la traversée de Juvisy un peu
plus compliquée que prévu du fait
de grands travaux autour de la gare
et la fermeture du pont au-dessus
des voies, nous avons gravi sans
difficultés le plateau jusqu'au



magasin d'Athis Mons sur la RN7...
Nicole a bien apprécié son vélo
électrique pour cette ascension...
Mais Il est à noter que personne n'a
posé le pied à terre !

Après quelques douceurs, un jus de
pomme ou un verre d'eau, les
cyclistes d'Athis-Mons nous ont
rejoint. Avec le départ de jeunes
parents vers Evry à l'heure de midi,
le groupe s'est enrichi d'une

personne de plus. En
raison de ces fameux
travaux « surprise » à
Juvisy, l'itinéraire prévu à
l'origine a dû être modifié
par un passage le long de la
Seine jusqu'au pont de
Villeneuve Saint Georges.
A Montgeron, l'équipe du
magasin nous a gâtés en
nous offrant soupe et
pizzas, le tout accompagné
d'un petit vin bio d'Ardèche
fort plaisant.

Puis le groupe s'est étoffé
par l'arrivée du club cycliste de
Montgeron qui a pris la direction de
notre virée en nous faisant découvrir
un autre itinéraire pour rejoindre la
forêt de Sénart.

Cette balade détendue s'est
terminée pour les membres de Dare
Dare par un retour à Evry à 16
Heures.

Marc Almeras

écologie

" Mineurs non accompagnés : NON au recul des droits de l'enfant dans notre pays ! "

Réaction du secteur associatif, dont la LDH, aux annonces du Premier ministre devant le Congrès de l'ADF le 20 octobre 2017

Lors de son allocution devant le Congrès de l'Assemblée des Départements de France, le 20 octobre 2017, le Premier ministre a annoncé que « l'Etat assumera l'évaluation et l'hébergement d'urgence des personnes se déclarant mineures entrant dans le dispositif [de protection de l'enfance], jusqu'à ce que leur minorité soit confirmée ».

A la veille de la préparation du projet de loi relatif à l'immigration, nos organisations affirment fortement leur opposition à ce que l'accueil, la mise à l'abri, l'évaluation ou l'accompagnement des Mineurs non accompagnés soient organisés dans le cadre des politiques publiques liées à l'immigration. Conformément à la Convention des droits de l'enfant, dont notre Etat est signataire, ils doivent être considérés comme des enfants avant d'être des étrangers, et, par conséquent, bénéficier d'un accompagnement éducatif tout au long de leur prise en charge et dans le cadre de la protection de l'enfance.

Par ailleurs, nos organisations s'inquiètent des implications de

cette annonce, qui, si elle laisse peser de nombreuses interrogations sur les rôles et responsabilités de chacun, constitue un recul grave pour les droits de l'enfant dans notre pays. Nous demandons que le gouvernement clarifie ses intentions sur un certain nombre de points.

Tout d'abord, concernant leur mise à l'abri, ces enfants, du fait de leur vulnérabilité et de leur minorité, doivent bénéficier d'une protection particulière et ne sauraient être pris en charge en « hébergement d'urgence », ou accueillis dans les mêmes dispositifs que des adultes. Par ailleurs, tout doute sur la minorité d'un jeune doit bénéficier à la personne, qui doit être considérée comme mineure jusqu'à preuve du contraire.

Enfin, si nous pensons que l'Etat doit renforcer son rôle dans l'évaluation de la minorité des jeunes, le cas échéant, c'est en renforçant ses financements et sa mission régaliennne de reconstitution des états civils. En revanche, l'indispensable évaluation de l'isolement et de la situation sociale relève des compétences d'action sociale et de protection de l'enfance

des Conseils départementaux, sur la base de critères objectifs communs.

Nous demandons aussi à être entendus collectivement sur le sujet des MNA et à ce que les acteurs de la protection de l'enfance soient intégrés dans l'ensemble des concertations en cours. Les contraintes budgétaires des Conseils départementaux ne sauraient aiguiller à elles-seules le sens de notre action vis-à-vis de ces jeunes.

C'est l'intérêt de l'enfant qui doit, conformément à notre droit, être notre objectif premier.

Signataires :

Amicale du Nid, Apprentis d'Auteuil, ANMeecs, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Fédération Entraide Protestante, Habitat et Humanisme, Fondation Abbé Pierre, Armée du Salut, Fédération de l'aide à domicile, France Terre d'Asile, La Cimade, Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde, Secours Catholique, Union Nationale des Associations Familiales, Union pour l'Enfance, Uniopss

Aides des départements aux jeunes majeur-e-s : le principe d'égalité s'impose

En décembre 2014, le conseil départemental de la Manche a décidé de réformer les aides accordées aux jeunes majeur-e-s. Ces aides, souvent appelées « contrat jeune majeur », sont fondées sur plusieurs dispositions du Code de l'action sociale et des familles [1].

Tirant argument du fait qu'il s'agit d'une aide facultative, le département de la Manche a, dans un premier temps, édicté deux conditions discriminatoires :

[pic] être de nationalité française ou ressortissant-e de l'Union européenne « en situation régulière de séjour » ;

[pic] avoir été pris-e en charge au moins deux ans avant sa majorité par les services du département.

Ces conditions visaient clairement à écarter les mineur-e-s isolé-e-s étranger-e-s (Mie) du bénéfice de ces aides une fois atteinte leur majorité, en les renvoyant à d'hypothétiques aides de droit commun [2].

Le 23 février 2015, le Gisti et la Ligue des droits de l'Homme ont saisi le tribunal administratif de Caen pour demander l'annulation de cette délibération en raison de son caractère discriminatoire.

Plutôt que d'attendre que le tribunal statue et prononce, très probablement, une annulation pour discrimination, le conseil départemental de la Manche a décidé de supprimer la condition de nationalité tout en augmentant la durée nécessaire de prise en charge préalable. C'est ainsi que sa délibération du 11 mai 2015 conditionne l'attribution de l'aide jeune majeur-e à l'obligation d'avoir été pris-e en charge pendant au moins trois ans consécutifs avant la majorité.

Le Gisti et la Ligue des droits de l'Homme ont maintenu leur demande d'annulation car, en moyenne, 85 % des jeunes isolé-e-s sont confié-e-s aux services de l'aide sociale à l'enfance des départements après leur quinzième anniversaire. En pratique, ils-elles ne peuvent, dans leur immense majorité, satisfaire à la condition de trois années de prise en charge avant leur majorité.

La manœuvre du conseil départemental de la Manche avait donc pour objectif d'obtenir le même résultat, à savoir l'exclusion des majeur-e-s isolé-e-s étranger-e-s du bénéfice d'une aide, en tentant d'échapper au grief de la discrimination.

Le tribunal de Caen, dans un jugement du 12 novembre 2015, a dû faire preuve d'une belle inventivité pour transformer une mesure discriminatoire en une condition « objective et justifiée par une nécessité d'intérêt général en rapport avec l'aide ». Son raisonnement ? « La gravité des conséquences d'une fin de prise en charge n'est pas dépourvue de liens avec la durée et l'intensité de celle-ci. »

La cour d'appel de Caen vient heureusement d'annuler cette décision, en rappelant qu'à l'inverse, les difficultés d'un-e jeune majeur-e pouvaient aussi « être accrues par l'absence ou la durée limitée de [sa] prise en charge en qualité de mineur ». Elle en conclut que le département de la Manche ne peut subordonner le bénéfice de cette prestation à une condition de durée de prise en charge préalable sans méconnaître le principe d'égalité.

De trop nombreux départements considèrent que le fait que l'aide

aux jeunes majeur-e-s soit une prestation facultative leur permet de fixer des critères selon leur bon vouloir ; un pouvoir discrétionnaire qui s'exerce souvent au détriment des jeunes étranger-e-s isolé-e-s. La décision de la cour d'appel vient leur rappeler qu'ils ne peuvent conditionner leur aide à des critères sans rapport avec ceux prévus par le Code de l'action sociale et des familles, à savoir soutenir celles et ceux qui éprouvent de graves difficultés d'insertion à leur majorité, faute de ressources et de soutien familial. Une situation qui caractérise quasiment 100 % des jeunes majeur-e-s étranger-e-s isolé-e-s, et que certains départements ne pourront plus ignorer en tentant d'échapper à leurs responsabilités.

La Ligue des droits de l'Homme et le Gisti se félicitent de cet arrêt et resteront vigilants à la bonne application du principe d'égalité par tous les départements.

[1] En particulier sur celles de l'article L. 222-5, qui prévoit que « peuvent être également pris en charge à titre temporaire par le service chargé de l'aide sociale à l'enfance [...] les majeurs âgés de moins de vingt et un ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisants. »

[2] La délibération du 11 décembre 2014 faisait état de la possibilité pour les Mie de déposer une demande d'asile et d'obtenir ainsi, une fois leur majorité atteinte, les aides réservées aux demandeurs d'asile.

LA SANTÉ DANS LE MONDE PROGRESSE LENTEMENT

Les Nations Unies ont défini des Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre avant 2030 pour « ne laisser personne derrière ». 50 de ces objectifs sont liés à la santé.

Une revue internationale de médecine, *The Lancet*, vient de publier un article important qui analyse l'évolution de 37 de ces 50 ODD dans 135 pays. [1]

Cette étude a été reprise par le journal *Le Monde*.

Les indicateurs utilisés sont très variés. Ils vont par exemple du retard de croissance de l'enfant aux nouveaux cas d'infection à VIH en passant par le taux de vaccinations, le suicide, l'accès à l'eau potable et à l'hygiène, etc.

Chaque indicateur est noté, ce qui permet d'attribuer une note par pays.

Ce travail a été réalisé par le groupe d'étude de la « charge mondiale des maladies » (Global burden of diseases) qui a mobilisé 2500 chercheurs et a été coordonné par le prestigieux Institute for Health Metrics and Evaluation de l'université de Washington à Seattle.

Les résultats de ce travail n'invitent pas à l'optimisme.

Rien n'est moins sûr que ces objectifs de développement durable concernant la santé soient atteints en 2030.

Incontestablement, dans certains domaines l'espoir est permis. Ainsi plus de 60% des pays devraient atteindre les objectifs prévus pour les mortalités néonatale, infantile et maternelle ainsi que pour le paludisme. Par contre en ce qui concerne la mortalité routière, l'obésité des enfants ou la tuberculose moins de 5% des pays approcheront le but affiché.

Les pays qui ont obtenu la meilleure note n'auront pas trop de problèmes pour atteindre la plupart de ces objectifs comme Singapour, l'Islande ou la Suède qui caracolent en tête du classement. La France qui se targue d'avoir le meilleur système de santé du monde n'est que 26ème.

Cependant, selon les tendances observées, seulement la moitié des pays atteindraient les objectifs concernant l'accouchement en présence de professionnels de santé, de la qualité de l'air intérieur ou de registres de décès fiables. Moins de 10% seront capables d'atteindre les objectifs concernant le contrôle du VIH, l'obésité des enfants, la mortalité par suicide ou la mortalité routière.

Mais les résultats les plus inquiétants concernent les pays d'Afrique subsaharienne notamment la République centrafricaine et la Somalie qui sont les derniers de la liste avec l'Afghanistan.

Ces résultats sont confirmés et précisés par une autre étude [2] qui met en avant le contexte particulier de l'Afrique et ses facteurs de vulnérabilité, malgré un dynamisme indiscutable dans de nombreux domaines :

- Nombreux pays fragiles économiquement, zones rurales isolées, bidonvilles, guerres, réfugiés

- Existence d'une « double peine » : persistance de pathologies anciennes : maladies infectieuses, malnutrition, mortalité infantile et maternelle qui s'associent maintenant à l'apparition de maladies chroniques non transmissibles : HTA, diabète, obésité, cancers, santé mentale, et pathologie liée au réchauffement climatique et à la dégradation de l'environnement.

- Et surtout, l'inadéquation et l'inefficacité de la mise en oeuvre en Afrique de démarches ou d'organisation importées de pays du Nord (qui, d'ailleurs, ne savent plus comment faire face à l'augmentation des coûts de la santé chez eux).

Les auteurs de cet article, dont la plupart sont des universitaires africains, en appellent à une mobilisation professionnelle et citoyenne de chacun des pays africains afin qu'ils élaborent des politiques de santé originales et innovantes impliquant les communautés concernées et sachant utiliser les nouvelles technologies dans le respect de leur culture et de leurs valeurs.

lundi 23 octobre 2017

Christian Mongin

[1] [http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(17\)32336-X.pdf](http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(17)32336-X.pdf)

[2] [http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(17\)31509-X.pdf](http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(17)31509-X.pdf)



Naissance de la Ferme des Paysans Voyageurs

Vous avez suivi le périple de Céline et Maxime en Amérique du Sud via le projet "Devenir paysan en voyageant", voici maintenant la lettre qui annonce la naissance de la Ferme des Paysans Voyageurs.

Vous nous avez suivis en voyage... suivez maintenant la naissance de la Ferme des Paysans Voyageurs. Lors des années 2015 et 2016, vous avez eu l'occasion de suivre notre périple en Amérique du Sud via le projet Devenir Paysan en Voyageant¹. Nous sommes allés à la rencontre de plus de 12 projets agricoles dans 7 pays avec toujours en tête 3 objectifs :

- Aller à la rencontre des hommes et des femmes qui œuvrent pour une souveraineté alimentaire au travers de mouvements collectifs
- Partager avec le plus grand nombre nos rencontres
- Réfléchir à notre projet d'installation agricole au retour en France

En avril 2016 nous avons posé nos valises en Auvergne-Rhône-Alpes avec deux idées en tête :

1/ Partager concrètement les expériences rencontrées.

2/ Rechercher du foncier afin de pouvoir concrétiser notre démarche et nous installer paysans en bio.

Ainsi nous avons monté une exposition sous forme de panneaux et nous animons des soirées débats et participons à des événements comme le Festival du Film Alimenterre, la semaine du développement durable... En parallèle, nous avons monté 3 courtes vidéos (dont 2 avaient été présentées lors de la soirée de restitution à la Maison du Monde à Evry en Mai 2016). Nous avons été sélectionnés au Festival de Voyage du Grand Bivouac à Albertville pour l'édition du 20 au 22 octobre 2017 ; ce sera l'occasion pour nous de partager avec des voyageurs notre expérience. Nous profitons aussi que Céline soit enseignante en économie en lycée agricole pour nous rendre dans quelques écoles, afin de discuter avec des jeunes de

notre expérience et de la diversité des modes de production.

Pendant ce temps, nous avons démarré les démarches pour nous installer paysans en Savoie.

Maxime a suivi de nombreuses formations et nous avons commencé à rechercher du foncier via l'association Terre de Liens². Après quelques mois de recherches notre projet se concrétise bien, puisque nous sommes en cours d'acquisition d'une maison, une grange et 3ha de prairie sur la commune de Thénésol proche d'Albertville. Notre objectif est donc de mettre en place 1 ha de verger diversifié avec une dominante pomme/poire, des poules pondeuses, 5000m² de fruits rouges et un camping à la ferme dans le réseau Accueil Paysan (réseau de paysans présent et rencontré au Brésil lors de notre voyage en janvier 2015). Comme nous souhaitons toujours partager notre expérience et notre démarche avec le plus grand nombre, et que l'association Terre de Liens ne peut pas facilement acquérir ce bien, car il y a des travaux à réaliser, nous avons mis en place un Groupement de Foncier Agricole (équivalent

d'une SCI³ mais uniquement à usage agricole), ceci nous permet de mobiliser un collectif de citoyens via des prises de parts sociales afin d'être propriétaire en collectif de ce bien (partie agricole + terrain). Nous achetons en propre la partie habitable et l'ensemble de la partie agricole sera donc la propriété du GFA. Nous avons démarré fin juin la collecte des parts sociales et nous avons à ce jour atteint 90 000€ de prises de parts sur un total de 150 000€. Ce GFA permet à toute personne de participer activement à l'installation de paysans bio et en vente directe afin de promouvoir de nouveaux modèles de développement agricole. Si vous êtes intéressé par notre démarche rendez-vous sur notre site internet afin de poursuivre le projet Devenir Paysan en Voyageant par la naissance de La Ferme Des Paysans Voyageurs !

Céline et Maxime

1 Notre site internet :

<http://devenirpaysan.wixsite.com/devenirpaysans>

2 Site de l'association Terre de Liens <https://terredeliens.org/>

3 SCI : Société Civile Immobilière



Présentation de l'association ANTICOR

Anticor est une association de lutte contre la corruption née au lendemain du 21 avril 2002. Elle est créée par des élus qui considèrent que la présence de l'extrême-droite au second tour de l'élection présidentielle est en partie consécutive du manque d'exemplarité de certains responsables politiques. Ces élus sont en 2009 rejoint par des citoyens de tous bords politiques.

La corruption est une pratique sociale tardivement constituée. Elle trouve historiquement ses sources dans au moins deux pratiques sociales très anciennes : le mélange entre argent privée et argent publique par les hauts responsables et ce, dès l'antiquité, et l'idée de dons/ contre-dons, je te rends service, tu me rends service.

Dès l'Antiquité, l'idée d'intégrité personnelle apparaît, chez les philosophes grecques, dans les textes religieux.

La philosophie politique, à partir du XVIIIème siècle, n'imagine pas de démocratie possible sans vertu

La corruption ou concussion fait son apparition dans le corpus juridique avec le code napoléonien, la jurisprudence et le législateur précisent les pratiques répréhensibles, souvent sous la pression des scandales publics.

Anticor s'inscrit dès l'origine dans un cadre républicain et éthique.

Il a un lien évident entre la perpétuation de la démocratie comme régime politique et l'exemplarité de comportement des responsables élus.

Quand on est élu, il faudrait savoir, de soi-même, s'interdire des pratiques, de plus en plus précisées par le législateur et le juge mais problématiques aussi d'un point de vue éthique. C'est un problème d'exemplarité, notamment dans le rapport à l'argent, sans lequel un régime démocratique n'est plus possible. Si le désir de pouvoir n'est qu'un désir d'argent, la démocratie républicaine ne fonctionne plus.

Anticor mène des actions juridiques dans le cadre posé par la loi. Elle est

agrémentée pour se constituer partie civile dans les éventuels faits d'atteinte à la probité publique. Sa constitution comme partie civile est alors automatique. Seuls trois associations sont nationalement agréées.

L'Association mène aussi des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics par porter ses propositions.

Enfin, il faut faire de la pédagogie et de la formation auprès des élus locaux pour les inciter à ne pas reproduire les pratiques de certains élus de longue date. Le non-cumul des mandats, notamment dans le temps, devrait aider.



Les questions - réponses

1- Comment les affaires arrivent à Anticor ?

Par les lanceurs d'alerte, pour des faits étayés, pour lesquels il faut caractériser juridiquement la corruption

Par les groupes locaux qui peuvent signaler des faits localement au Procureur

Anticor ne fait pas d'investigations

2- La Charte d'Anticor, où en est-on ?

Elle a été signée par un nombre important de candidats MAIS la signature de la Charte ne se refera plus. En effet, Anticor ne peut pas suivre chaque signataire pour l'obliger, vérifier le respect de la Charte signée or il y a eu parfois une utilisation à des fins électorales uniquement, suivie d'un non-respect des engagements.

Il y a eu la création de quelques Comités d'Ethique (Limoges, Montpellier) mais très peu l'ont fait.

Anticor ne le fera probablement plus par manque de moyens de contrôle.

3- Quel est le financement d'Anticor ? Quel lobbying ?

Anticor ne reçoit aucune subvention pour préserver son indépendance. Seules les adhésions et les dons financent l'association.

Quand Anticor va voir les députés, c'est du lobbying, en effet. Nous préférons le terme de plaidoyer.

4- Quelles sont les mesures qui marchent le mieux pour responsabiliser les élus ?

1er principe : la vigilance citoyenne celle-ci permet

1- de s'emparer des sujets (proclamant « tous pourris mais ... »)

2- beaucoup plus de transparence dans l'accès aux documents administratifs car c'est un droit, et faire appel à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs). Il existe une loi numérique OPEN DATA qui rend cet accès obligatoire à partir de janvier 2018, qui est une vraie avancée bien qu'elle soit assez incompréhensible.

On ne peut plus avoir des « carrières politiques » (en faire un métier)

5- Trop d'éthique nuit-il à l'éthique ? Impliquerait-il des pauvres, des malades etc...

Pas d'excès. La limite se situe entre vie privée et vie publique

6- Il y a plusieurs approches, quid de l'interférence dans les processus de décision ?

- la corruption par l'achat de voix
- la corruption dans les financements
- ces faits peuvent s'inviter dans les processus de décisions
- les mauvaises décisions ont des conséquences
- les conséquences ont un degré de gravité

Grégoire Turlotte
Secrétaire Général d'Anticor
et co-référent pour l'Essonne.